

FUYANT LE FISC, LES TRADERS ANGLAIS ARRIVENT À GENÈVE

■ Agences spécialisées et fiduciaires sont submergées par les demandes émanant de citoyens britanniques.

■ Les gérants de fonds alternatifs et leurs sociétés veulent échapper aux nouvelles mesures prises en Angleterre.

■ S'ils s'installent surtout au bord du Léman, logement et école posent problème. L'avis des autorités.

MARC GUÉNIAT

Age: 45 ans. Profession: gérant de hedge funds. Ancien domicile: Belgravia, London City. Nouveau domicile: une belle maison ou un loft quelque part dans l'arc lémanique. A peine caricatural, ce profil inonde depuis quelques mois les bureaux de fiduciaires, études d'avocats et autres agences de relocalisation de Suisse romande. Le but? Fuir la capitale britannique, considérée comme un nouvel enfer fiscal depuis que le royaume a pris des mesures pour contrer son déficit et rejoindre des cieux plus cléments - ou le paradis, c'est selon. Ces financiers jugent le climat helvétique, surtout celui du Léman, nettement plus propice à leurs activités spéculatives.

Le hedge fund et ses stars

Ce phénomène en cours s'observe surtout auprès des fiduciaires. «Nous constatons une forte augmentation du nombre de résidents britanniques désireux de s'implanter en Suisse romande», certifie Philippe Jorg, associé et responsable fiscalité et conseils de la fiduciaire Berney. Traders et gérants de hedge funds affluent en ce moment. «La société genevoise recense près d'un nouveau client par jour depuis le début de l'année, ce qui est énorme pour nous». S'il est clair que sa branche fonctionne beaucoup par le biais du bouche à oreille, il estime que sa société n'aide en règle générale qu'une vingtaine de personnes par année à s'établir en Suisse. Après cinq mois, le volume de cette activité a donc déjà quintuplé!

Même son de cloche du côté de Nicolas Perrigault, de la fiduciaire vaudoise Intermandat. «Avec quinze personnes depuis le début de l'année, nous sommes en passe de tripler notre volume d'affaires annuel dans ce secteur.»

Bien nantis mais pas multimillionnaires, et donc pas nécessairement au bénéfice d'un forfait fiscal, ces as de la finance s'installent à double titre: en tant que personnes physiques et en tant que personnes morales. «Un hedge fund ne déménage que si ses stars viennent avec», constate Philippe Jorg. En clair, soit ils suivent leur société, soit c'est leur société qui les suit. La manne est par conséquent double pour Genève et Vaud (*lire ci-dessous*).

La fiscalité avant tout

Les estimations les plus conservatrices évaluent à 120 le nombre de hedge funds qui débarqueront en Suisse romande d'ici à fin 2010. Et les professionnels pensent que ce phénomène s'accroîtra lors des mois à venir.

Basé à Genève et à Gstaad, Dominic Longcroft se dit lui aussi débordé par cet afflux. Comme le soulignait le *Sunday Times*, les parents de ce Britannique avaient déjà «fui» Londres pour la Suisse en 1978, à la suite d'une hausse d'impôt. C'est donc tout «naturellement» qu'il a fondé une

société, Clever Company, spécialement conçue pour répondre aux besoins inhérents à une «relocalisation»: logement, école, banque, employé domestique, téléphone, etc. «J'atteins un pic de deux demandes par jour. Contre deux par semaine habituellement», s'exclame-t-il. Surtout depuis le mois d'avril. C'est-à-dire depuis que le budget 2010 a été voté en Grande-Bretagne.

Car, pour ces personnes, la fiscalité prime toute autre considération (*lire ci-contre*).

Mais d'autres facteurs, plus qualitatifs, entrent aussi en ligne de compte dans le choix de la Suisse. Sur le plan économique est souvent relevée la stabilité monétaire ou la proximité d'une place financière, essentielle pour les hedge funds qui vendent leurs produits.

La position géographique du bassin lémanique est

également évoquée. Une centralité au sein de l'Europe qui permet, selon Dominic Longcroft, à «Madame» de prendre l'avion le matin pour aller faire du shopping sur Oxford Street et de revenir à Rolle à temps pour le dîner. D'autres signalent aussi le caractère international de Genève.

Deux points faibles

Mais il est deux terrains essentiels sur lesquels l'arc lémanique, et tout spécialement Genève, perd en attractivité, selon Dominic Longcroft: la pénurie de logements et la saturation des écoles privées. Le même constat vaut pour les crèches.

Pour des raisons essentiellement culturelles, cette population préfère placer ses enfants dans des établissements de renom, comme l'Ecole Internationale, à Genève, ou le Collège de l'Aiglon, à Villars. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les Anglo-Saxons: selon un rapport récemment publié par l'Association genevoise des écoles privées, 60% des élèves de langue maternelle anglaise fréquentaient une école privée en 2003. Disposant de revenus élevés et d'un bon niveau de formation, ils sont très attachés à cette forme de

scolarité, souvent coûteuse. Et cela se traduit dans les chiffres. Les établissements privés ont connu une hausse de fréquentation de 40% entre 2000 et 2007.

Mais trouver ladite école est malaisé. Pas moins de 1000 enfants étaient sur liste d'attente fin 2008. Et ce chiffre semble inférieur à la réalité à en croire l'Ecole Internationale, qui affirme que 1200 élèves prennent leur mal en patience.

David Hiler et ses «amis Vaudois»

Quant au logement, la pénurie est largement connue. «La difficulté consiste surtout à trouver l'habitation. Les prix ne sont pas vraiment un problème pour ces personnes qui peuvent payer 45 000 francs de loyer par an», relève Dominic Longcroft. D'ailleurs, les prix lémaniques sont souvent inférieurs à ceux pratiqués à Londres.

Etant entendu que la rareté des biens atteint son paroxysme au bout du lac, c'est Genève qui risque d'en pâtir. Le conseiller d'Etat en charge des Finances, David Hiler, irrité, jeudi dernier, lors du débat parlementaire sur les forfaits fiscaux, l'admettait sans détours: «Une fois de plus, nos amis vaudois seront ravis d'accueillir ces gérants que nous ne parvenons pas à loger.»

Les raisons d'un exode

Comme pour toute migration, l'exode de ces traders fortunés tient à deux facteurs: les conditions de vie du lieu d'origine et celles du lieu de destination. Le premier motive le désir de la relocalisation, le second le choix du nouveau domicile.

En l'occurrence, pour tous les professionnels interrogés, le doute n'est pas permis. Ces financiers britanniques fuient un contexte fiscal, désormais jugé défavorable.

Voté en avril, le budget du royaume confirme d'abord une annonce faite précédemment, à savoir le durcissement du forfait fiscal à la sauce britannique, la Non-Resident Citizens Tax. Il prévoit ensuite une augmentation de 12 à 18% de l'impôt sur les gains en capital, un prélèvement qui concerne au

premier chef les fonds alternatifs, hedge funds et private equity.

De son côté, la Suisse envisage d'abaisser ce taux pour cette catégorie d'investisseurs. La décision a toutefois été renvoyée aux calendes grecques en raison de la crise, a fait savoir le Département fédéral des finances. En sus, l'impôt sur les hauts revenus augmentera substantiellement en Irlande et en Angleterre. A l'inverse, la Suisse romande maintient ses forfaits fiscaux et Genève vient d'instaurer un bouclier fiscal, favorable aux biens nantis.

Ainsi, quelques semaines après l'adoption de ce budget «hostile», les effets se font déjà sentir. Moralité: qualifier cette population de volatile et d'au fait de ses intérêts relève presque de l'euphémisme. (mgt)

Traders et gérants de hedge funds affluent en ce moment. Leur but? Fuir l'enfer fiscal anglais. (CORBIS/2009)

